



Déclaration commune CGT, FO, SNU/FSU, SUD de Pôle emploi

Loi Travail : Retrait !

En grève le 31 mars 2016

Les mobilisations, notamment celles du 9 mars, initiées par les organisations de jeunesse et les organisations syndicales de salariés (CGT, FO, FSU, Union syndicale Solidaires, UNEF, UNL, FIDL), ont contraint le gouvernement à des concessions sur la *Loi Travail*.

Pour autant les aménagements annoncés par le Premier Ministre ne changent pas la philosophie générale du projet.

Il est toujours aussi dangereux !

Il ne répond pas aux aspirations fortes, exprimées par les jeunes, les salarié-e-s et les chômeurs pour l'accès à l'emploi et sa sécurisation.

La création d'emplois de qualité ne passe pas par la casse du code du travail. Elle nécessite un changement de politique économique et sociale.

Ce texte porte atteinte aux droits des salarié-e-s. Il contribuera à accroître la précarité.

En effet, il conduit à la facilitation des licenciements, maintient les attaques contre la hiérarchie des normes en matière de droit du travail, contre la santé au travail via l'affaiblissement de la médecine du travail, contre les droits des agents en termes de temps de travail notamment qui porteront des coups sévères au personnel, privé comme public, de Pôle emploi comme à l'ensemble du monde du travail.

L'universalité de la garantie jeune sans les moyens en conséquence relève d'un effet d'annonce qui ne trompe plus personne. Face au chômage et à la précarité auxquels sont confrontés les salarié-e-s, les femmes et les jeunes en particulier, mais aussi les senior, l'urgence est au contraire à la reconquête de nos droits, à la conquête de nouvelles garanties collectives.

Les organisations syndicales (CGT, FO, FSU, Solidaires SUD Emploi de Pôle emploi) soutiennent et appuient les actions des 17 et 24 mars.

Elles confirment leur appel à la mobilisation par la GRÈVE et les MANIFESTATIONS le 31 MARS pour obtenir le retrait de ce projet de loi.

Paris, le 16 mars 2016